

Le 12 septembre 2016

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 12 septembre 2016 à 19 h.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Agnes Wightman, Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

16-09-01 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

16-09-02 **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 1 août 2016, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens questionnent les membres du conseil.

16-09-03 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN SEPTEMBRE 2016

Total des salaires : \$ 8 276.48

CHÈQUE FOURNISSEUR NO

2121	Ministre du Revenu du Québec	Retenu provincial	3 216.69
2122*	Acklands Grainger	Inspection bouteille (15)SI	1 611.48
2123*	L'Avenir & Des Rivières	(2)Avis public -REGES	612.59
2124	Axion		197.08
2125	Peter Beaucage	Gazons/août	775.00
2126	Bell		470.08
2127	Bell Mobilté		23.00
2128*	Carrière Dunham	Pierre / ch. Ross	446.46
2129	CIBC Visa	Bâche	149.46
2130	CSE Incendie & Sécurité Inc	Casque S.I	703.99
2131	Ct Copieur		355.45
2132	Dépanneur Bedford	Essence S.I.	26.01
2133	Dépanneur Chez Ben	Garage	38.65

CHÈQUE FOURNISSEUR NO

2134	Dépanneur Stanbridge East		38.16
2135*	Enviro 5 inc.	Vidange usine	1 335.82
2136*	Excavation Giroux Inc.	Nivelage Riceburg	1 336.59
2137	Hydro – Québec		2 286.51
2138	Info – Page	S.I.	159.82
2139	Gestim Inc.	Inspectrice	2 152.91
2140*	Les Sables Surprenant	260.07 T.M. Sable	2 111.05
2141	Les Éditions Juridiques	Permis / certificat	76.46
2142	Librairie Moderne	Biblio	344.89
2143*	MRC Brome-Missisquoi	Étude parc industriel	959.32
2144*	Municipalité de Saint- Armand	Formation MDO / S.I.	592.28
2145	P.A. le Riverain-Bedford	S.I.	65.02
2146*	Plomberie Claude Boulet	Toilettes centre communautaire	983.63
2147	Premier Tech Aqua	Contrat	1 167.48
2148*	Chauffage P. Gosselin	Fournaise caserne	5 455.09
2149*	Rhicard Excavation	Culvert ch. Ross / transport sable	3 422.89
2150	R.I.E.D.S.B.M.		1 981.93
2151	R.M. Leduc	Biblio	162.61
2152*	Rocheleau Fils & Sons	Container	66.85
2153	Rona Levesque	Garage	44.61
2154	Récupération 2000 Inc.		5 665.49
2155*	Stanbridge East Fire Dept.	Remb. Dép. S.I.	330.13
2156*	Seney Électrique Inc.	Lampe / terrain balle	89.95
2157*	Les Consultants S.M. Inc.	ch. Riceburg	4 075.86
2158	Telus		151.94
2159	Toilette Portatives Sanibert		275.94
2160	Darcy Vaughan	Remb. dép. S.I.	26.75
2161*	Ville de Bedford	Entraide mutuelle	281.00
2162	Ville de Cowansville	Frais administratifs	70.72
2163*	Vitrierie Bédard & fils	Porte hôtel de ville	154.04
2164*	Missisquoi Museum	Dons # 16-09-10	100.00
2165*	Association de Labour	Dons # 16-09-09	50.00
2167*	Stanbridge East Sports Assoc	2 ^e versement Subvention	5 000.00
2168	Nicole Blinn	Petite caisse	158.74

16-09-04

ADOPTION RÈGLEMENT N° 408-1, AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 408 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

Avis de motion ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter le règlement n° 408-1, amendant le règlement n° 408 concernant le code d'éthique et déontologie des employés municipaux.

16-09-05

ADOPTION RÈGLEMENT N° 413-2, AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 413-1 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'adopter le règlement n° 413-2, amendant le règlement n°413-1 concernant le code d'éthique et déontologie des élus municipaux.

16-09-06

MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) CONCERTÉE POUR LA RÉGION DE BEDFORD

- CONSIDÉRANT QUE** les populations des 7 municipalités entourant la ville de Bedford ont en grande partie une population de moins de 1000 habitants;
- CONSIDÉRANT QUE** la population des 8 municipalités, incluant la ville centre de Bedford, comprend une proportion de personnes aînées plus haut que la moyenne québécoise;
- CONSIDÉRANT QUE** les 8 municipalités composant la région de Bedford constituent une communauté naturelle d'appartenance;
- CONSIDÉRANT QUE** les services et infrastructures existantes sont concentrées à la ville centre de Bedford;
- CONSIDÉRANT QUE** les plans d'action MADA des différentes municipalités viennent à échéance à la fin 2016;
- CONSIDÉRANT QUE** des démarches de mise à jour MADA séparées créeraient des doublons pour les intervenants concernées et seraient logistiquement impossibles;
- CONSIDÉRANT QU'** un comité de suivi avec représentation des 8 municipalités concernées existe et collabore déjà pour des activités de consultation MADA;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham et résolu :

- Que la municipalité de Stanbridge East s'allie formellement à la démarche de mise à jour concertée dans le but de mieux servir sa population vieillissante.
- Il est en outre proposé que la municipalité de Stanbridge East entérine formellement son statut de Municipalité amie des aînées reconnu par le Secrétariat aux aînées et collabore à la suite des démarches.

16-09-07

APPUI PROJET AÎNÉS EXPLORATEURS – ADAPTATION, MODIFICATION ET DÉPLOIEMENT 2016-2017

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu :

- que la municipalité de Stanbridge East appui le projet aînées explorateurs-adaptation, modification et déploiement 2016-2017.
- que la municipalité de Stanbridge East participe au projet aînées explorateurs- adaptation, modification et déploiement 2016-2017 sous la forme de prêt de locaux aux besoins et la collaboration du personnel.

16-09-08

SPECTACLE BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FONDATION ALZHEIMER DE GRANBY ET RÉGION

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu d'autoriser une dépense de 150\$ pour l'achat de deux (2) billets en vue de la participation au spectacle bénéfique qui aura lieu le samedi le 8 avril 2017 au Théâtre Palace de Granby. (Suivi Budget 2017)

16-09-09 **ASSOCIATION DES LABOURS DU COMTÉ MISSISQUOI**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de faire un don de \$50.00 à l'Association des labours de Missisquoi.

16-09-10 **LÉVÉE DE FONDS- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MISSISQUOI-HARMONIE DE LACHINE**

**Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu d'accorder une aide financière d'un montant de 100\$ au Société d'histoire Missisquoi pour leur levée de fonds.

16-09-11 **COURONNE LÉGION ROYALE CANADIENNE -BEDFORD**

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de contribuer un montant de \$50.00 pour une couronne.

Il est convenu de demander au Service Incendie s'ils veulent placer la couronne au cénotaphe le 11 novembre 2016.

16-09-12 **PROGRAMMATION TECQ 2014-2018 -MODIFICATION**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu unanimement que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses de travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

16-09-13

MANDAT À GESTIM INC. PRÉPARATION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 399-2011

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart et résolu de mandater la firme GESTIM inc. afin de préparer un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 399-2011 afin d'autoriser l'affichage hors-site pour les produits agricoles.

16-09-14

ÉVIER DE CUISINE- CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu de remplacer l'évier de cuisine au Centre Communautaire.

SUBVENTION ASSOCIATION DE LOISIRS STANBRIDGE EAST

Le conseiller Robert Young dépose une demande d'augmentation de subvention pour l'Association des loisirs de Stanbridge East. Suivi Budget

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h18.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire